

Le 11 août 2014

BULLETIN SUR LES NORMES 2014-15

Confirmation de la norme

Confirmation de la troisième édition de la norme CAN/ULC-S532-07

NORME SUR LA RÉGLEMENTATION DE L'ENTRETIEN ET DU RECHARGEMENT DES EXTINCTEURS À INCENDIE PORTABLES

C'est avec plaisir que Normes ULC annonce la confirmation de la troisième édition de la norme CAN/ULC-S532-07, Norme sur la réglementation de l'entretien et du rechargement des extincteurs à incendie portables. Cette norme a été approuvée par le comité des ULC sur les extincteurs portatifs, et elle porte la date de publication d'août 2014.

La norme CAN/ULC-S532-07-R14 intéressera toute personne qui fabrique, distribue, utilise, entretient, réglemente ou inspecte les extincteurs. Les présentes exigences sont destinées à être utilisées pour établir la réglementation des entreprises qui font l'entretien et le rechargement des extincteurs à incendie portables. La présente norme a pour but d'aider à la mise en application du Code national de prévention des incendies du Canada, de la norme NFPA 10, Standard for Portable Fire Extinguishers, et des autres normes prescrites par l'autorité compétente. Ces exigences ne s'appliquent pas au remplissage ou au chargement d'un extincteur à incendie portable avant sa vente initiale par son fabricant.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec Mark Ramlochan par téléphone au 613 755-2729, poste 61422, ou par courriel à l'adresse Mark.Ramlochan@ul.com.

Il est possible de commander la confirmation de la troisième édition de cette norme au coût de 237 \$ CA (copie papier) ou de 198 \$ CA (format PDF) en se rendant sur le site Web de Normes ULC à l'adresse www.ulc.ca et en cliquant sur *Normes ULC*. À la page *Normes ULC*, cliquez sur *Ventes de publications de Normes ULC*.

Veuillez accepter l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Normes ULC



G. Rae Dulmage
Directeur, Normes ULC